Reçu en préfecture le 20/12/2021

ID: 011-200035863-20211215-179_2021A-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE MEMBRES:

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afférents au Conseil Communautaire

RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

: 82

En exercice: 82

Qui ont pris part à la délibération : 70

Date de convocation: 09/12/2021

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date d'affichage:

N° 179/2021

OBJET: VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU CIAS D'UN MONTANT **DE 193 000€ SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2021**

L'an deux mille vingt et un et le 15 décembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals des Corbières, sous la présidence de Monsieur André HERNANDEZ, président de la CCRLCM.

Freddy NOLOT a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents: (54)

Jean-Claude MONTLAUR **ALBAS**

Yvon LACOMBE ALBIERES **ARGENS MINERVOIS** Gérard GARCIA **AURIAC** Bernard SUTRA **BOUTENAC** Alain MAILHAC Serge LEPINE CAMPLONG D'AUDE

CANET D'AUDE André HERNANDEZ – Joëlle CANITROT AYE

> Marcel REVERDY Didier CASATO

CASCASTEL **COUSTOUGE** Paul BERTHIER Mélinda BORNIA **DAVEJEAN** Henry SCHENATO **ESCALES FABREZAN** Frédéric BERROCAL Jean-Marie SAURY **FELINES TERMENES**

Gérard BARTHEZ - Sabine BANCO FERRALS LES CORBIERES

Jacques CONTIES **FONTCOUVERTE** Jacques PIRAUD **JONQUIERES LAGRASSE** René ORTEGA LANET Jean-Marie GALINIE

LAROQUE DE FA Raymond SPOLI

LEZIGNAN CORBIERES Gérard FORCADA - Christine BENET - Jean-Paul PUJOL - Bernard

FUMET -Sophie BIRKENER - William COMBES- Thierry

CAUMEIL -Sabrina FITO - Françoise BAROUSSE -

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID: 011-200035863-20211215-179_2021A-DE

Freddy NOLOT - Catherine FABRESSE ROCA - Thierry DENARD

= Rémi PENAVAIRE-

LUC SUR ORBIEU Yves KOSINSKI

MASSAC Jean-Louis GAILLARD
MONTSERET Geneviève FABRE
MOUTHOUMET Christelle HERMAND

ORNAISONS Gilles CASTY – PARAZA Emile DELPY

QUINTILLAN André CONTRERAS

RIBAUTE Alain COSTE
ROUBIA Geneviève LOPEZ
ROQUECOURBE MINERVOIS Corinne GIACOMETTI
SAINT ANDRE DE Rgue Jean-Michel FOLCH

SAINT COUAT D'AUDE David ELIS

SAINT LAURENT DE LA Crisse Xavier DE VOLONTAT

TERMES Hervé BARO
THEZAN DES CORBIERES Philippe PUECH
TOURNISSAN Marilyse RIVIERE
TOUROUZELLE Serge MARRET
VIGNEVIEILLE Olivier VERNEDE
VILLEROUGE TERMENES Michel PONCOT

Etaient absents les représentants des Communes de : (28)

BOUISSE (Philippe LACOMBE)

CASTELNAU D'AUDE (Gilles BARTHES)

CONILHAC CORBIERES (Serge BRUNEL)

CRUSCADES (Jean-Claude MORASSUTTI)

DERNACUEILLETTE (Aaron-Lee GRIMSTONE)

FABREZAN (Isabelle GEA)

HOMPS (Béatrice BORT)

LAIRIERE (Michel BARBAZA)

LEZIGNAN-CORBIERES (Michel MASUYER-Guy VIVES-Virginie JULIAN-Didier JULIAN-Dominique JOLIS-PAILHIEZ-Dominique JOLIS-Martine JAFFUS-Bérengère LECEA-Sylvie FUMET)

LUC SUR ORBIEU (Christine MANGOLD)

MONTBRUN DES CORBIERES (Claude BOUTET)

MONTJOI (Jessica BOSCH)

MOUX (Gérard PIOCH)

ORNAISONS (Claire CHAOUAT)

PALAIRAC (Daniel LANGLOIS)

SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE (Myriam MIQUEL)

SAINT MARTIN DES PUITS (Henri RIVIERE)

SAINT PIERRE DES CHAMPS (Rolland QUINCEY)

SALZA (Rehda MENNAD)

TALAIRAN (Cédric MALRIC)

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le

ID: 011-200035863-20211215-179_2021A-DE

Procurations: (16)

Philippe LACOMBE, Bouisse, à Olivier VERNEDE Isabelle GEA, Fabrezan, à Gérard BARTHEZ Michel MASUYER, Lézignan-Corbières, à William COMBES Guy VIVES, Lézignan-Corbières, à Gérard FORCADA Virginie JULIAN, Lézignan-Corbières, à Gérard FORCADA Didier JULIAN, Lézignan-Corbières, à Jean-Paul PUJOL Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Lézignan-Corbières, à Jean-Paul PUJOL Dominique JOLIS, Lézignan-Corbières, à Christine BENET Martine JAFFUS, Lézignan-Corbières, à Christine BENET Berengère LECEA, Lézignan-Corbières, à Sabrina FITO Gérard PIOCH, Moux, à David ELIS Christine MANGOLD, Luc-sur-Orbieu, à Yves KOSINSKI Claire CHAOUAT, Ornaisons, à Gilles CASTY Myriam MIQUEL, Saint André de Roquelongue, à Jean-Michel FOLCH Redha MENNAD, Salza, à Jean-Marie SAURY Cédric MALRIC, Talairan, à Jean-Marie SAURY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles;

VU les statuts de la communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU l'instruction comptable M14;

VU les crédits ouverts dans le cadre du budget principal 2021 en dépenses de fonctionnement au chapitre 65;

CONSIDERANT la multiplicité des compétences dorénavant assurées par le CIAS

CONSIDERANT la volonté des élus de dé-précariser le personnel ;

CONSIDERANT l'évolution des dépenses conjoncturelles liées à la crise covid19

CONSIDERANT la politique sociale de la CCRLCM pour maintenir un tarif de portage des repas aux personnes âgées acceptable,

Sur proposition du rapporteur, Corinne GIACOMETTI

Le Conseil Communautaire, Ouï l'exposé, Après en avoir délibéré,

Par: 70 voix POUR

0 ABSTENTION

0 voix CONTRE

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le



ID: 011-200035863-20211215-179_2021A-DE

ATTRIBUE une subvention d'équilibre au CIAS de la CCRLCM d'un montant de 193 000 € pour l'année 2021 (dont 83000 € au titre du portage des repas pour les personnes âgées).

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces justificatives se rapportant à la présente délibération et à procéder au versement de ladite subvention.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

Andre HERNANDEZ